



Association des Membres de  
l'Ordre des Palmes Académiques  
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

## Sommaire

Trimestriel 16<sup>e</sup> année  
ISSN : 1969-0088

# N° 57

Le mot du président	1
Assemblée générale	2
Crédit Agricole	5
Remise des médailles	6
Tozeur	10
Surprise	12
La retraite	13
Surprise bis	
Les deux chasseurs	
Jean NAVARRE	14
Charte de la laïcité	16
Réserve citoyenne de l'Éducation	17
Langue française	18
Uchronie	19
Sourires administratifs	20
Typographie	21
L'ami anglais	22
L'agenda de la section	23
Sortie à Guernica	
Informatique et Internet	
Poésie	24

### AMOPA

Président : M. Michel BERTHET

Secrétaire général : Mme Danielle THOUIN

Trésorier national : M. Alain CÉLÉRIER

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris  
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20  
Mél. : amopa@wanadoo.fr  
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

### AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA  
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour  
Tél. : 05 58 71 87 12  
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE  
194 route de Montfort 40100 Dax  
Tél. : 05 58 74 64 71  
Mél. : jean-marie.lauronce@orange.fr

Trésorier : M. Georges RÉMONT  
2 Rue Monet - Restaurant la Poste 32240 Estang  
Tél. : 05 62 08 70 46  
Mél. : georges.remont@orange.fr

Site AMOPA Landes  
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>

Mél  
[amopa-landes@orange.fr](mailto:amopa-landes@orange.fr)

## Le mot du président

Chères amies, chers amis,

Huit ans secrétaire de notre section, puis huit années comme président et vous venez de me reconduire dans ma fonction, avec la lourde charge de gérer notre section pour quatre années de plus !

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour cette confiance que vous renouvez régulièrement. Croyez bien que si j'apprécie j'ose le dire vos marques d'affection, je ne tire aucune gloire de ma fonction de président.

Je suis amopalien comme vous, la seule différence est dans la charge que vous m'avez confiée, démocratiquement, parce que cela vous convient et que la vox populi est la seule respectable.

La confiance que l'on peut accorder à l'un ou à l'autre ne se décrète pas, ne trouve pas sa source dans tel ou tel article de règlement. Elle se construit au fil des jours, au fil de nos écoutes, de nos dialogues.

Je ne sais, à la fin de mes différents mandats ce qu'il restera de moi au sein de notre section. J'espère simplement, très modestement, qu'il restera l'image d'une certaine humanité, une image de tendresse, de volonté, de don de soi.

Je souhaite rendre hommage à vous tous, sans exclusive.

Bien sûr à ceux qui me sont proches : les membres du bureau et ceux du jury. Chacun fait ce qu'il peut, comme il peut, quand il peut et c'est bien normal pour des bénévoles qu'on ne remerciera jamais assez. Leur nom ne paraîtra jamais sur une quelconque affiche, ils ne le voudraient pas d'ailleurs ! Mais ils sont toujours là pour m'épauler, me conseiller. Je ne peux rien leur offrir de plus qu'un immense merci au nom de nous tous. Ce ne sont je le conçois que des mots, mais je pense que ces mots-là valent bien plus que des euros.

Et puis un grand merci à vous tous, vous qui participez à nos activités, et je souhaite remercier aussi tous ceux que l'on ne voit jamais !

Surprenant peut-être, mais malades, trop âgés, quelle que soit la raison vous ne pouvez nous accompagner dans nos balades, remises des prix des concours et autres. Invisibles certes, mais croyez bien que vous êtes toujours présents à mes yeux, nos échanges téléphoniques ou par courriers sont toujours pour moi l'amical aiguillon qui me pousse à agir pour le bien de tous !

Oui la section des Landes est une belle famille et puisque vous me l'avez demandé, je vais donc continuer à la faire vivre, la faire grandir, sans changement mais avec la volonté de faire plus, mieux.

Mais tout seul, vous le savez bien, il n'y a pas de sur-homme sur Terre, je ne peux rien. Vous m'avez reconduit à la présidence ! Fort bien...

Alors je vous prends au mot ! Aidez-moi, conseillez-moi, dites-moi vos attentes, vos souhaits ! Pensons aux amopaliens, pensons aux jeunes, pensons à notre Ordre et à notre association.

Je sais, depuis 16 ans déjà, pouvoir compter sur vous.

Merci pour ces belles années, merci pour votre confiance, votre souhait de progresser.

Je ne peux que vous promettre d'être toujours aussi disponible, aussi convaincu, aussi proche de vous.

B. BROQUA

# Assemblée générale

Notre assemblée générale de section s'est tenue à Dax le jeudi 11 février dans la salle de réunion du collège Léonce DUSSARAT dit Léon des Landes.

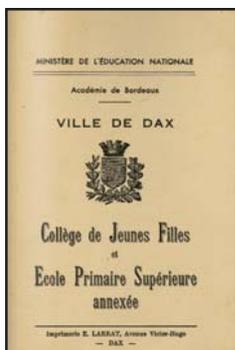
Nous sommes accueillis par madame la principale et le gestionnaire de l'établissement.



Le café chaud nous est offert et les viennoiseries excellentes arrivent tout droit d'une maison réputée d'Aire sur l'Adour.

C'est un bon petit groupe qui prend place à 10 heures.

La première diapositive souhaite la bienvenue à tous, elle présente un petit livret destiné aux élèves du collège de jeunes filles de Dax qui après restauration est devenu le collège actuel : beaucoup de souvenirs pour quelques anciennes élèves...



Notre président ouvre la séance, remerciant chacun de sa présence. Il signale l'absence de plusieurs membres et amis pour raison de santé.



A priori il n'a pas été signalé de décès cette année, malgré tout l'assemblée observe une minute de silence, minute de réflexion, en partage notamment avec tous ceux de la section qui d'une manière ou d'une autre souffrent.

Le rapport moral présenté par notre président donne tout d'abord des informations relatives au fonctionnement de l'AMOPA nationale :

- Le congrès annuel se tiendra en 2017 à Bordeaux
- Le congrès n'aura plus lieu que tous les deux ans
- Deux assemblées générales cette année :
  - 3 mai à Paris, AG extraordinaire pour modification des statuts
  - 21 mai, AG et congrès à Poitiers.
- Réunion annuelle des présidents
- Problèmes relationnels au niveau du CA
- Nombre d'adhérents
- Cotisation nationale
- Revue nationale.

Il nous présente ensuite la réserve citoyenne de l'Éducation nationale et signale la convention signée avec notre ministère de tutelle. Rappelant son entretien avec notre Directeur académique en septembre, il signale le souhait de celui-ci de voir les amopaliens landais s'engager dans cette démarche.

Il cite l'exemple de l'engagement de membres de la section dans certains établissements et notamment la participation aux conseils d'administration en tant que personne qualifiée.

Notre président a toujours été reçu par les préfets lors de leur prise de fonction dans les Landes et a ainsi pu présenter notre section, la cérémonie de remise des médailles ayant lieu tous les ans à la préfecture.

Pas d'entretien avec notre nouvelle préfet, pas de cérémonie à la préfecture... Les médailles seront donc remises par le DASEN dans les locaux de la direction académique en l'absence de représentant de la préfecture.

Les adhérents et les adhésions : notre section maintient ses effectifs tant en adhérents qu'en amis. Mais beaucoup cette année, d'après le fichier informatique national ne sont pas à jour de leur cotisation... C'est assez surprenant mais la mauvaise gestion de ce fichier ne permet pas d'établir de réelles statistiques.

Nous avons enregistré en 2015 les adhésions de 10 nouveaux membres ce qui est à comparer aux 27 chevaliers nommés en 2015. Ce taux de recrutement est assez constant d'une année à l'autre. Il invite chacun à tenter de recruter... Si chacun recrutait un seul médaillé, il est bien évident que notre section aurait un autre visage et nous pourrions envisager d'autres activités.

Notre président présente ensuite les activités prévues en 2016 :

- au titre de l'intérêt général :
  - Assemblée générale de section
  - Remise des médailles 2015
  - Sortie à Guernica le mardi 24 mai
  - Remise des médailles 2016
  - Sortie à Arjuzanx en novembre
  - Journée de fin d'année
  - Parution des 4 numéros du BAL
  
- au titre de l'utilité publique :
  - Diffusion concours (Langue française)
  - Jury des concours
  - Remise des prix des concours en octobre
  - Conférence avec les étudiants de l'IUT
  - Peut-être un concert par le Chœur d'hommes de Benquet au profit des concours AMOPA.

Cette liste n'est pas exhaustive, notamment en ce qui concerne d'éventuelles activités de réserve citoyenne.

En conclusion notre président donne quelques pistes à suivre :

- Recruter : c'est la mission de tous !
- Poursuivre l'effort de diffusion des concours.
- Trouver des sources de revenus... les temps sont difficiles... Il salue nos fidèles mécènes : la MAIF (don pour les concours, sacoches pour la remise des médailles) et le Crédit Agricole qui très généreusement nous imprime le BAL et le florilège des concours. À noter que cela représente un coût supérieur à notre budget, un joli cadeau qui dure depuis 15 ans ! (Le devis récent fait par une grande imprimerie landaise pour la production des quatre BAL et du florilège est nettement supérieur à la quote-part qui nous est dévolue sur les cotisations...).
- Inviter parents et amis à participer à nos activités.
- Se rapprocher d'associations poursuivant des buts similaires.

Notre secrétaire Jean-Marie LAURONCE présente ensuite le rapport d'activité.

Le BAL a été normalement publié, mais avec des changements de dates pour mieux couvrir l'année.

Il est fait appel à collaboration pour la production d'articles...

Il est disponible en version papier mais également en couleurs sur le site de la section.

Le site internet qui existe depuis 2002 est mis à jour mais une refonte s'impose. Il est régulièrement consulté, avec une nette hausse des visites lors des promotions de janvier et juillet.



Durant l'année 2015 les adhérents ont pu se retrouver lors de l'Assemblée générale à Soustons avec l'après-midi la visite de l'entreprise AGGLOLUX spécialisée dans l'exploitation et la transformation du liège gascon.

Une journée a été consacrée à la visite du Centre national d'études spatiales à Aire sur l'Adour avec l'après-midi la découverte du château du Lau voisin.

Nous avons pu découvrir ou redécouvrir un peu de la Bigorre : découverte de la Collégiale d'Ibos, suivie d'un excellent repas, et l'après-midi visite du musée international des Hussards de Tarbes.

Notre traditionnel voyage en Pays Basque sous la conduite de nos excellents guides, désormais de vrais amis de la section a permis à un bon petit groupe de passer une bien belle journée.

La journée de fin d'année a attiré un nombre très conséquent de participants. Le menu, le renom du restaurateur sont sans nul doute pour beaucoup dans ce nombre. Dommage malgré tout que plusieurs nous aient quittés après le repas : nous étions donc en effectif réduit pour assister à une très bonne et très intéressante conférence sur l'eau dans le monde. C'est en effet désormais la tradition, notre journée de fin d'année se conclut par une conférence de haut niveau à laquelle les élèves de l'IUT sont invités.

Chaque année, nous avons le plaisir de récompenser tous les élèves qui ont été sélectionnés par les établissements dans le cadre des concours AMOPA de Défense et illustration de la langue française dans le grand amphithéâtre de l'IUT en présence du représentant de la préfecture et de notre directeur académique. En remerciements et dans le cadre d'un échange cordial, nos conférences sont ouvertes aux étudiants qui semblent apprécier.

Notre Ordre et notre association sont désormais représentés lors des diverses cérémonies et événements officiels dans le département.

À noter que les membres du bureau et du jury ont donné plus de 1 500 heures de bénévolat (et très certainement beaucoup plus) au service de l'AMOPA, de la section et des jeunes.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

C'est à notre trésorier Georges RÉMONT de présenter le rapport financier. Tâche toujours ardue dont le bilan est souvent incompréhensible... Présentation cette année en bon père de famille : rentrées, sorties et soldes sur l'année et par activités.

Bilan : un léger déficit, normal et annoncé lors de



Le repas

La partie formelle de notre assemblée générale étant terminée, il est temps de se diriger vers le restaurant. Quelques minutes de marche nous permettent de nous retrouver dans un cadre agréable.



la précédente assemblée générale. Nous ne devons pas en tant qu'association thésauriser... Notre président souhaite simplement conserver une petite réserve dont les intérêts servent à financer en partie les prix des concours AMOPA.

Quitus est accordé à l'unanimité à notre trésorier et le bilan financier est accepté par la totalité des membres présents.

Le moment est venu de procéder au renouvellement du bureau conformément à notre règlement intérieur.

Une seule liste... Faut-il s'en féliciter ou le regretter ?

Sont donc élus à l'unanimité des membres présents :

- Président : Bernard BROQUA
- Vice-présidente : Anne-Marie PIERRU
- Secrétaire : Jean-Marie LAURONCE
- Trésorier : Georges RÉMONT
- Trésorière adjointe : Geneviève GAUTHIER

Le bureau est donc désormais composé par des représentants des différents « métiers » de l'Éducation nationale.



Il est de coutume de commenter les pauses repas de nos sorties, toujours très appréciées, aucune déception. Peut-être cette fois aurons-nous quelques critiques à formuler ? Que nenni ! Le restaurant « Le BORDA » nous



ouvre ses portes : agencement résolument moderne, accueil souriant, service impeccable, menu soigné (Kir et amuse-bouche, cassolette landaise copieuse, suprême de volailles et sa garniture, salade verte, fromage, boule de glace sur salade de fruits frais, vins rosé et rouge, café). Bravo à notre président qui s'est surpassé en obtenant, pour nous spécialement, l'ouverture de l'établissement avant sa date prévue de réouverture annuelle. Nos remerciements au patron et au personnel pour cet agréable et délicieux repas.

Béatrice RÉMONT

*Innovation cette année : prudent, notre président a opté pour une après-midi à l'abri. Bonne intuition car ce jour d'assemblée générale, chaud dans les cœurs des participants, est bien triste à l'extérieur : pluie et vents sont au rendez-vous.*

Fort heureusement notre ami Jacques DUPONT, fidèle de nos activités avec son épouse, chanteur émérite de chorale a aussi quelques talents informatiques.

C'est ainsi qu'il nous a concocté une projection visuelle et sonore de nos sorties en Pays Basque.

Souvenir ensoleillé pour les uns, découverte pour les autres, la séance cinéma a connu un réel succès. Bravo et merci Jacques !

Expérience à renouveler sans aucun doute !



Léonce DUSSARAT dit « Léon des Landes » est né en juillet 1904 à Dax.

Figure de la Résistance, il regroupa en tant que chef d'état-major de l'OCM (Organisation Civile et Militaire) créée fin 1940, tous les groupes épars de la résistance landaise. Ses actions en firent l'un des personnages clé et emblématique de la Résistance de la région. Il joua un rôle important dans les événements de juin à août 1944 qui aboutirent à la libération de Bordeaux, Dax et Mont-de-Marsan. Il recréa le 34<sup>e</sup> Régiment en associant divers groupes de maquisards, régiment qui combattit à la Pointe de Grave. Il est décédé en août 1976 à Anglet.

## Crédit Agricole



Depuis septembre 2003, le Crédit Agricole d'Aquitaine accompagne, chaque année, l'AMOPA pour l'impression des quatre bulletins trimestriels et du Florilège des concours.

### Présentation du Crédit Agricole d'Aquitaine

Le Crédit Agricole d'Aquitaine s'étend sur les départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Landes et 6 cantons gersois.

Le site administratif de Bordeaux accueille la Direction Générale et les activités de pilotage, le site d'Agen la gestion des crédits et le site d'Aire sur l'Adour les activités bancaires et assurances.

Premier partenaire financier de l'économie de son territoire, premier banquier de l'agriculture et des viticulteurs, le Crédit Agricole d'Aquitaine, entreprise coopérative et mutualiste, s'appuie sur un réseau de 2 580 salariés et 1 300 administrateurs répartis sur 228 points de vente et 103 caisses locales.

Tout au long de l'année, le Crédit Agricole soutient des associations clientes et anime son territoire en cohérence avec ses valeurs mutualistes de proximité, responsabilité, solidarité et utilité.

### Zoom sur le département des Landes

Quelques chiffres :

- 47 points de vente
- 103 distributeurs automatiques
- 35 points verts
- 650 salariés dont 220 sur le site d'Aire
- 28 caisses locales
- 370 administrateurs

Sylvie DUPRAT

Savez-vous qu'imprimer le BAL (et le florilège des concours) coûte très cher ? J'ai fait réaliser un devis par un imprimeur professionnel... Le prix proposé, fort correct, est supérieur à la quote-part sur les cotisations qui nous est reversée par l'AMOPA nationale... Conclusion, la section n'a pas les moyens de financer ces impressions.

La solution, employée par d'autres sections, consiste à solliciter les adhérents...

Je m'y refuse totalement : le bulletin de section est un lien nécessaire au bon fonctionnement de la section, bulletin d'information il doit être adressé à chacun.

J'avais négocié, avec le lycée Gaston Crampe en octobre 2001 : cet établissement nous a imprimé gracieusement les sept premiers numéros. Gros travail qui n'a pu être poursuivi, le BAL ayant atteint son rythme de croisière : 4 numéros de 24 pages par an.

C'est donc le Crédit Agricole d'Aire sur l'Adour qui a pris le relais et qui depuis nous est fidèle.

Je tiens à remercier très sincèrement, bien conscient du très beau cadeau qui nous est fait, d'une part le service imprimerie qui œuvre fort gentiment pour nous, mais également madame Sylvie DUPRAT, responsable du service développement coopératif auprès de qui j'ai trouvé une écoute sincère, sympathique et compréhensive.

Bernard BROQUA

## Remise des médailles

Avec un peu de retard... la traditionnelle cérémonie de remise des médailles s'est tenue dans la salle de réunion de la direction académique le mercredi 2 mars dernier et non pas comme de tradition dans les salons de la préfecture.

Vingt-cinq nommés et promus ont reçu leur médaille des mains de notre directeur académique, représentant notre ministre de tutelle et en l'absence regrettée d'un représentant de la préfecture.

16 h : les médailles ont été gracieusement disposées sur une table par notre vice-présidente et notre secrétaire de section.



Les invités sont bien présents, les récipiendaires attendent avec impatience et un trac bien compréhensible... Certains ont dans les jours précédents sollicité votre président : comment faut-il se présenter, faudra-t-il que je parle... ? Nous avons tous connu cela...

C'est à votre président d'ouvrir la cérémonie et de présenter l'AMOPA.



Monsieur le Directeur académique,  
Monsieur le Président de la Société des membres de la  
Légion d'honneur,  
Mesdames et messieurs,

6

Nous avons l'habitude de nous retrouver pour cette importante cérémonie dans les salons de la Préfecture, à mes yeux le lieu le plus adéquat pour accueillir ceux que la République reçoit dans l'Ordre des Palmes académiques.

Ce ne fut pas possible cette année et je tiens à vous remercier monsieur le Directeur académique pour avoir bien voulu être notre hôte. La direction académique, même sans les ors de la préfecture convient parfaitement à cette cérémonie. En effet elle est la maison représentant localement notre ministère et il s'agit bien d'honorer ceux qui servent ou ont servi de manière particulière notre chère Education nationale. Il est assez étonnant d'ailleurs de constater que les textes officiels ne prévoient pas de remise officielle et individuelle. Cette cérémonie collective est à mes yeux préférable puisqu'elle regroupe tous ceux qui sont au service de la jeunesse. L'enseignement est avant tout un travail d'équipe, il est donc normal de distinguer au cours d'une seule cérémonie ceux qui ont œuvré au sein des diverses équipes.

Grâce à votre compréhension, à l'engagement de vos services et en particulier de madame ROUMÉGOUX, l'AMOPA des Landes peut organiser cette remise des médailles. Je remercie également la MAIF, qui fidèlement nous apporte son soutien pour nos diverses actions ainsi que le Crédit Agricole qui est pour nous un partenaire fondamental.

Chers récipiendaires, je souhaite vous présenter, très brièvement l'AMOPA, l'association des membres de l'Ordre des Palmes académiques, qui est désormais votre association.

C'est en 1962 que l'AMOPA a été créée et placée sous le haut patronage du Président de la République, du Ministre de l'Éducation nationale et du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

Cela fait donc plus de 50 ans que des hommes et des femmes ayant reçu la « décoration violette » œuvrent pour créer de par le monde une grande communauté humaine et culturelle, chaleureuse et respectueuse des uns et des autres.

L'AMOPA est la première association culturelle de France, forte de plus de 23 000 membres.

Nous avons pour première mission, la promotion de notre Ordre, celui des Palmes académiques qui est le premier Ordre ministériel et le plus ancien Ordre civil voulu par Napoléon et que le général de GAULLE n'a pas souhaité intégrer à celui du Mérite tant son prestige est grand.

Notre association a un double visage, c'est une association d'intérêt général mais aussi d'utilité publique.

Association d'intérêt général : dans ce cadre la section des Landes organise régulièrement des sorties culturelles, des conférences, et je peux vous assurer que la bonne humeur, l'amitié, la gastronomie, la culture sont au rendez-vous de chacune de nos activités ! Nous disposons d'un site internet et nous éditons quatre fois par an un bulletin interne, lien entre tous les adhérents.

Dans celui d'utilité publique nous proposons aux jeunes, des concours de Défense et illustration de la langue française, des bourses, un concours pour l'enseignement technologique en lien avec l'Association Française de développement de l'enseignement technique ; divers autres concours de haut niveau complètent cette palette et tous les ans nous partageons une conférence de haut niveau avec les étudiants de l'IUT.

Nous œuvrons également au niveau national, avec l'aide de la Marine nationale, pour la promotion du français : c'est ainsi que tous les ans, plusieurs tonnes de livres sont offertes à des pays lointains dans le cadre de la francophonie.

Je ne peux omettre les divers salons amopaliens tel celui de Rocamadour ouvert aux auteurs médaillés, celui de La Rochelle consacré au patrimoine, le Salon national des arts plastiques de Pontivy.

Les Palmes académiques ne sont pas un cadeau de départ à la retraite ! Elles sont la reconnaissance de votre engagement, une marque de considération. Parfois décriées, mais aussi très souvent enviées elles sont la reconnaissance de services distingués au service de l'Éducation et de la jeunesse.

Être titulaire des Palmes académiques doit être une fierté, avec toute la modestie que cela impose, mais c'est aussi une exigence. Cela demande à chacun des devoirs d'exemplarité : individuels et collectifs, c'est une étape dans votre cheminement au service des autres. L'AMOPA vous propose de le parfaire, de le magnifier.

En ce sens, nous avons signé avec le Ministère de l'Éducation nationale, une convention qui fait de notre association une ambassadrice de la réserve citoyenne de l'Éducation.

Partage avec les autres médaillés, culture, service des jeunes, les raisons de trouver sa place au sein de notre section sont nombreuses.

Je sais bien que plusieurs d'entre vous ne comptent pas leur temps et sont déjà bien engagés dans diverses actions et associations, mais je vous invite à adhérer à l'AMOPA, elle est votre association !

Votre adhésion est importante ! Je compte très sérieusement sur vous, sur vos talents, sur votre bonne volonté.

J'ai l'habitude de dire que recevoir une distinction n'est pas une fin en soi, mais le début d'une nouvelle aventure. Nous avons pour devise : « SERVIR et PARTAGER », elle prend aujourd'hui une autre dimension, celle de transmettre notre culture, nos connaissances mais aussi notre sens de la liberté, du respect de l'autre.

Je vous remercie.

La parole est à monsieur le directeur académique :



Monsieur le Président de l'AMOPA,  
Monsieur le Président de la Société des membres de la Légion d'honneur,  
Mesdames et messieurs, chers collègues,

Je suis très heureux de vous accueillir ici, à la DSDEN des Landes, creuset de l'Éducation nationale dans les Landes, service de proximité, ouvert à tous les services éducatifs, à tous les partenariats et toutes les coopérations visant à favoriser la réussite scolaire, l'épanouissement personnel des élèves et l'approfondissement de toutes les valeurs de la république fondatrices d'une citoyenneté active.

Je voudrais adresser tous mes remerciements à l'AMOPA des Landes, à son fidèle président Bernard BROQUA, à son bureau, à tous ses membres actifs qui assurent avec constance et un engagement fort des missions éducatives reconnues et contribuent ainsi à développer avec l'école et aux côtés de l'école, une éducation citoyenne, le sens des valeurs républicaines et la transmission solidaire de notre patrimoine culturel.

L'AMOPA est bien un partenaire privilégié de notre école, une association forte d'une histoire, d'un esprit de solidarité, de convivialité et d'une éthique exemplaire. Je rappelle l'origine napoléonienne de cette institution en 1808, destinée à honorer les membres de l'université, puis par extension tous les membres enseignants ayant rendu des services éminents.

Votre association, notre association est bien ainsi emblématique de la devise «servir et partager» qui nous rassemble ici aujourd'hui.

Car quelles que soient nos fonctions, nos missions, ce qui nous rapproche ici, en ce lieu, c'est bien le sens du service et du partage, au quotidien et au fil d'une carrière : servir les valeurs républicaines et les faire partager, servir l'école et la réussite des élèves, lutter contre l'obscurantisme, l'inculture, l'illettrisme, servir la laïcité, comprendre le sens des cultures et des civilisations, favoriser la maîtrise des langues, progrès de l'esprit humain, le développement de l'esprit critique et de l'autonomie.

Autant de valeurs professionnelles et de mérites qui sont aujourd'hui solennellement reconnus. Ces mérites sont le plus souvent

l'expression naturelle et simple de gestes professionnels remarquables parce qu'ils sont remarquablement efficaces et maîtrisés. Loin de tout acte ostentatoire, ce qui prévaut ici, c'est à la fois l'humilité, la générosité, la solidarité, la discrétion, l'exigence et l'excellence.

Ces mérites ont valeur d'exemple au sein des communautés éducatives qui plus que jamais, dans un monde trop souvent frappé d'inhumanité et de non sens, ont besoin de repères partagés, d'identité, d'objectifs de progrès. Et ce n'est pas faute de tenir le cap quand les intérêts particuliers tentent de prendre le pas sur l'intérêt général et quand les valeurs cardinales sont attaquées.

Chacune et chacun d'entre vous, futur amopalien, avez puissamment montré que vous teniez ce cap institutionnel sans faiblir, c'est peut-être pour cela, que je revendique aujourd'hui l'appellation collective d'instituteurs quelles que soient nos fonctions, pour toutes celles et ceux qui servent l'institution.

Ainsi, dans la continuité, vous venez enrichir les générations d'amopaliens qui vous ont précédés et inconsciemment, par la reconnaissance de vos mérites, vous venez promouvoir celles qui vous suivront.

Chers collègues, je vous adresse à tous, collectivement, mes remerciements pour votre engagement et l'exemplarité de votre action et je citerai pour conclure les mots du président national de l'AMOPA, Michel BERTHET, citant lui-même l'historien Jean Pierre RIOUX « être amopalien, c'est vouloir naviguer en mémoire et en espérance conjointes ».

### Remise des médailles

Il est temps de remettre à chaque récipiendaire la médaille correspondant à son grade.

Vingt-trois chevaliers et deux officiers étaient présents.

Trois chevaliers et deux officiers n'ont pas répondu à l'invitation à participer.

Un chevalier et un commandeur n'ont pu malheureusement être des nôtres et ont demandé à être excusés.

Une bonne participation donc à cette cérémonie avec d'excellents retours : remerciements pour l'organisation qui est souvent qualifiée d'excellente et empreinte de convivialité.

Chaque récipiendaire a reçu par courriel l'éloge de ses services dit par notre DASEN.

Il a également reçu le lien permettant de télécharger les photographies de la cérémonie : il y a eu une cinquantaine de téléchargements réels.

L'appel des médaillés est fait par votre président qui indique nom et prénom, grade et fonction.



Vice-présidente et secrétaire : le bureau est bien représenté



Remise aux récipiendaires des serviettes MAIF contenant quelques BAL, statuts, bulletin d'adhésion...

Monsieur LACOMBE, DASEN, fait alors l'éloge du récipiendaire et lui remet sa médaille.

Vice-présidente et secrétaire remettent la serviette gracieusement offerte par la MAIF avec la documentation AMOPA.

Une belle cérémonie, bien menée et organisée, clôturée par un moment convivial d'échanges autour du verre de l'amitié généreusement offert par la direction académique.



La photo souvenir : le groupe des récipiendaires, promotions du 1<sup>er</sup> janvier et 14 juillet 2015, entourés par le DASEN et le président de section

### La promotion 2015

#### Chevaliers

Mme ALVES	Ligia	Professeur des écoles
Mme BIZIÈRE	Marie-José	Professeur SVT
Mme BOUFAÏM	Christine	Enseignante spécialisée
M. BOUR	Jean-Marie	Instructeur, militaire
Mme BUSQUET	Catherine	Principale adjointe
Mme CAILLABET	Danielle	Professeur des écoles
M. CESSOT	Sébastien	Maître animateur informatique
Mme DESCAZAUX	Sylvie	CPE
Mme DUPRAT	Michèle	Secrétaire direction
M. DURU	Alain	Directeur d'école
M. GRASMUCK	Luc	Infirmier EN
Mme GUILHEM	Béatrice	Principale
M. HACHETTE	Étienne	Colonel réserve honoraire
Mme KIELTYKA	Mary-Hélène	Professeur lettres modernes
M. LAFFARGUE	Éric	IA-IPR
Mme LAIGLE	Claudine	Adjoint administratif
M. LAMOTHE	Jean-Pierre	Professeur agrégé génie mécanique
M. LESCARRET	Philippe	Directeur d'école
Mme MAURIN	Nadine	Adjoint administratif
Mme NOVA	Christiane	Directrice d'école
Mme ROBIN	Michèle-Annie	SAENES
M. TAILLENTOU	Jean-Jacques	Professeur certifié
M. VIGNEAU	Daniel	Professeur des universités

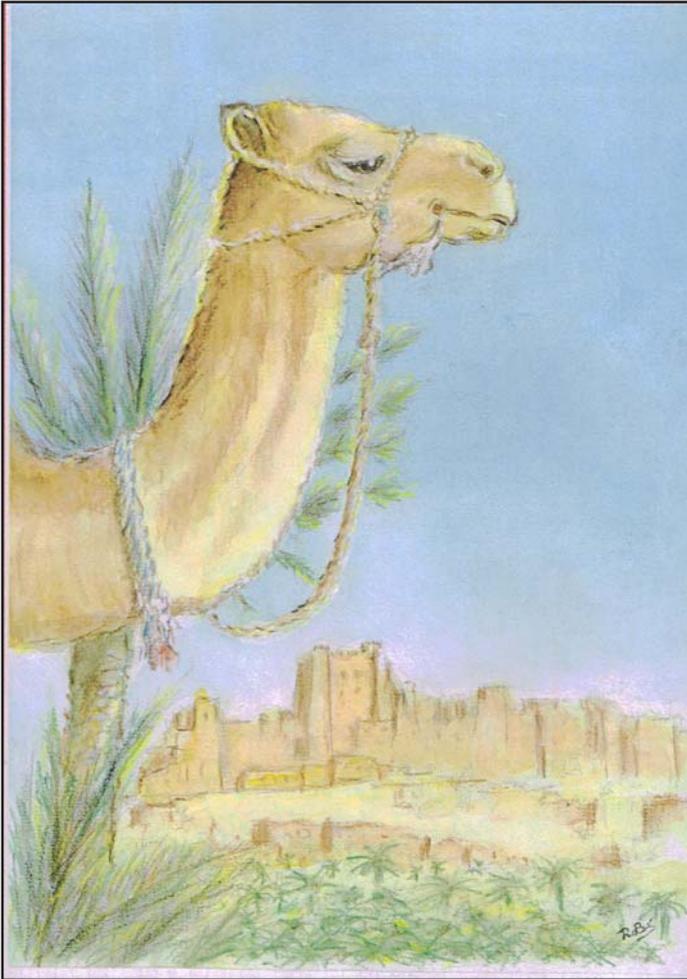
#### Officiers

Mme MALAVAL	Sylvie	Provisseur
M. MARSAULT	Dominique	Provisseur

#### Commandeur

M. BRÉTOUT	Jacques	IEN
------------	---------	-----

## Tozeur



Qui a pu résister au charme de Tozeur ?  
J'ai vécu ici quelques jours enchanteurs  
Respirant, pleins poumons, l'atmosphère excitante  
De ses rues colorées, animées, palpitantes.

Une ville, où vont en maîtres, les piétons  
Qui déambulent tranquillement, sans façons  
Attirés par les étals colorés, les boutiques  
Les appels des marchands, en quête de pratiques

Ici, motos, autos, quasiment sont absentes  
Les lentes calèches s'essaient au trot dans les descentes !...  
Font très bon ménage : piétons, ânes et chevaux  
Occupant toute la rue, à petits pas, à petit trot.

On circule... On s'arrête... Comme au marché !  
Fruits et légumes débordent sur le pavé.  
Sur la rue même, s'arrêtent d'humbles charrettes  
Pour la vente, elles sont immédiatement prêtes.

Sont exposés en sacs, les odorants condiments  
Safran, cari et poudres de rouges piments  
Et pendent plus haut, les lourds régimes de dattes  
Vendues aussi dans de très jolies boîtes plates

Que de belles choses proposées aux passants !  
Des murs de tapis, comme tableaux rutilants  
D'énormes tas d'aguichantes roses des sables  
Qu'on rêve d'exposer sur nos petites tables

Achats, emplettes, ou souvenirs, le choix est grand :  
Les « chameaux-peluche » pour nos petits-enfants  
Pour Papi et Mami, le confort des babouches  
Et pour les amis, des dattes, délicieuses en bouche

Car, discuter avec ces coquins de marchands  
Voilà, oui, le plus répandu des passe-temps  
Ils vous assomment de prix astronomiques  
Puis vous séduisent par leurs réductions drastiques

Aurons-nous, enfin, le temps d'admirer de près  
Ces longues façades et ces tout petits murets  
Habilement construits en frises de briquettes.  
Décors géométriques, aux si élégantes facettes

Nous assistons au pittoresque défilé :  
Personnes traditionnellement habillées,  
Très originale présentation de mode,  
Où chacun évolue jouant son propre rôle :

Femmes encapuchonnées, en longs safsaris blancs  
Tirant par la main leurs délurés petits enfants...  
Vieillards en gandoura, traînant leurs pas en ville...  
Jeunes et belles filles, grandes, au port gracile,

Ayant adopté pour vêtement élégant,  
Pantalons sombres et le foulard enveloppant...  
Marche noble, sûre et fière, de femmes libres  
Qui ont enfin conquis le droit de bien mieux vivre.

Vertes oasis ! Émeraudes, dans les sables !...  
Entre toutes, Tozeur, toi, la plus vénérable,  
Tu as fait la réputation des « deglet noirs »  
Dattes célèbres, plus douces que du velours

Tu nous as ménagé un séjour enchanteur  
Étonnant dépaysement, source de bonheur  
Heures volées à la routine quotidienne.  
Troublante attirance, es-tu uniquement mienne ?



Et seriez-vous donc absolument insensibles ?  
 À ces paysages, semblant tirés de la Bible ?  
 Au lent défilé d'une troupe de chameaux ?  
 Aux oasis, luxuriants miracles de l'eau ?...

texte et illustrations de  
 Roger BERNADET dit RoBé  
 20 novembre 2008

J'ai pour notre cher et très précieux Roger BERNADET une grande affection... n'a-t-il pas été un de mes maîtres... Je me souviens de lui et de quelques autres...

Les vieux Montois comme moi se souviendront sans doute... Mme LEYMARIE, MM. CAB, MONTAUD, BERNADET, LABASTIE, ÉPHÈRE, LAFORCADE, PIMIANTA, LAFOSSE... et tant d'autres dont je garde l'image mais la mémoire me trahit... Chaque jour leur enseignement, avec celui de mes parents, est bien présent et guide ma vie depuis plus de 50 ans.

Bienheureux sommes-nous d'avoir eu de tels maîtres !

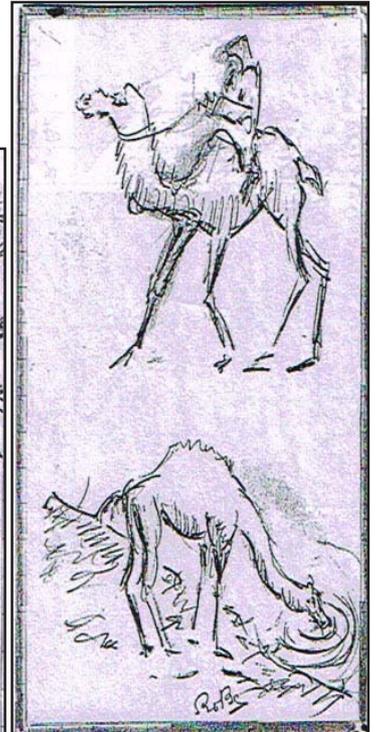
Roger, que j'ai eu le plaisir de retrouver à l'AMOPA est un artiste, je connaissais le professeur, j'ai découvert de nouvelles facettes de ses nombreux talents.

Non seulement c'est un merveilleux conteur, et chacun a pu apprécier souvent, dans le BAL ses récits. C'est aussi un poète délicat et chacune de ses œuvres nous imprègne de sa tendresse. C'est aussi un artiste du

pinceau et du crayon... N'a-t-il pas été lauréat de quelques concours... Je n'en dis pas plus, connaissant sa modestie, mais chacun appréciera, une fois de plus dans ce BAL sa participation.

Puisse-t-elle donner des ailes à d'autres... C'est là aussi un des plus chers souhaits de notre maître à tous.

Bernard BROQUA



***Surprise !***

Il ne s'agit pas d'un défaut d'impression !  
Cette page est volontairement vierge !

## La retraite...

La retraite c'est « Renaître »

Ainsi donc a sonné l'heure du grand départ  
Tu as tant donné !... C'est l'heure de la retraite :  
Un moment où chacun porte de doux regards  
Sur tant d'efforts et sur une si longue traite,

Poussé par la passion du service bien fait  
Très soucieux d'agir en confiance et bienveillance.  
Aujourd'hui vient le temps d'avancer nos souhaits  
De longues et belles et enrichissantes vacances

Des très grands moments où tu vas pouvoir choisir  
Réfléchir, à tant de nouvelles et belles chances  
De te construire un bon et solide avenir  
Conforme à tes exigences : « Ta re-naissance ».

Roger BERNADET- fin 2014

## Surprise bis !

Vous avez bien vu... la page précédente est d'un blanc éclatant... Inutile d'aller consulter votre ophtalmologiste !

Je souhaite simplement et un peu malicieusement, très gentiment, attirer votre attention sur la rédaction de votre bulletin...

Vous êtes nombreux à louer votre BAL, certains même le qualifient de magazine... Plusieurs d'entre vous m'ont dit leur impatience à le recevoir... Bref vous l'aimez bien, tant mieux !

Mais sans article, le BAL ne peut vivre !

Alors je vous implore, je vous supplie, aidez-moi à le faire vivre ! La page précédente aurait pu présenter un article, très intéressant, écrit par l'un d'entre vous. (Français, lettres, mathématiques, sciences et techniques, histoire et géographie, SVT, vie courante, souvenirs, que sais-je... Vous avez bien un dada, une compétence dans un domaine donné... Alors partagez !)

Simple petit calcul, un article par adhérent, deux articles par bulletin... Cela nous fait une réserve pour vingt ans !

Que diable, je suis bien certain que vous avez des choses à dire pour le plaisir de tous ! Des choses pour être fidèles à notre devise : servir et partager ! N'hésitez pas ! D'avance un grand merci !

Bernard BROQUA

## Les deux chasseurs

L'un s'appelait DURAND, c'était mon père.  
L'autre s'appelait LAFONT, c'était l'oncle de ma meilleure amie.

DURAND était gendarme à la retraite.  
LAFONT, facteur à la retraite.

Tous deux étaient chasseurs, et avaient chacun une propriété de quatre à cinq hectares à Syndic, sur le causse de Caylus. Causse sur lequel ne poussent qu'une herbe jaune et sèche et pas mal de genévriers, mais où vivent de nombreux lapins de garenne. Les deux propriétés étaient mitoyennes, séparées par un simple et fragile mur de pierres sèches, et c'est là le nœud de l'affaire !



Quand DURAND chassait sur sa terre poursuivant un lapin, si celui-ci passait chez LAFONT il le suivait sur cette terre étrangère et le tuait s'il pouvait. Quand LAFONT chassait, il suivait le même processus en sens inverse, entrant chez DURAND ! Chacun rendait l'autre responsable de la dégradation du mur ! Ni l'un ni l'autre n'admettait cette intrusion dans sa propriété, contestant l'appartenance du lapin. Il n'y eut jamais de « conflit ouvert » mais une animosité certaine ! Tous les lapins furent mangés sans avoir rien révélé de leur identité ; comme tous les « migrants » !

« Quand un chasseur rencontre un autre chasseur, qu'est-ce qu'ils se racontent ? Des histoires de chasseurs ! » Parodie d'une vieille chanson de cette époque...

Ces deux-là se croisaient sans se saluer, sans se parler, échangeant des regards pleins de rancune réciproque !

Tous les deux sont décédés, les chasseurs du vingtième siècle ne sont pas immortels comme ceux de l'Olympe. Nul ne sait de quoi est fait l'au-delà... Espérons qu'il n'y a ni lapins ni fusils de chasse, sans quoi leur duel serait éternel !

À cette époque, vers 1950, un « permis de chasse » payant et officiel permettait à tout un chacun de chasser à la campagne sur tout terrain où n'était pas indiqué par le propriétaire « Défense de chasser ». Ni l'un ni l'autre n'avait mis de panneau d'interdiction !

Colette AUDOUY  
Septembre 2012

## Jean NAVARRE...

Bernard VIVIER, dont les amopaliens landais ont pu apprécier la conférence sur Ariane est notamment, mais pas seulement, colonel de la réserve citoyenne de l'Armée de l'air et à ce titre animateur du Comité Rozanoff de la BA 118 de Mont de Marsan.

Il a réalisé à partir de documents d'époque un premier film sur les débuts de l'aviation lors de la Guerre de 14-18.

Accompagné d'un petit questionnaire il a été apprécié par monsieur LACOMBE, notre DASEN et est en téléchargement sur le site de la direction départementale pour les classes de CM1 et CM2. Plusieurs écoles l'ont utilisé et les retours sont positifs, parfois enthousiastes.

Il a également été présenté à monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux qui est très favorable à son utilisation au sein de l'Éducation nationale.

À noter qu'il a été transmis sur DVD à toutes les bases aériennes avec mission de diffusion auprès de toutes les directions académiques.

Monsieur VIVIER continue son travail de mémoire dans le cadre du centenaire du conflit de 14-18 en proposant une nouvelle conférence avec projection : 1915, spécialisation des missions aériennes et 1916 guerre aéroterrestre.

J'ai pu assister à cette conférence dans le cadre des activités du centre d'instruction et d'information des réserves de l'Armée de l'air (CIIRAA).

Dans son exposé, monsieur VIVIER évoque Jean NAVARRE...

Je ne suis pas certain que tous les amopaliens et amis le connaissent... Certes nous n'ignorons pas Georges GUYNEMER, Adrienne BOLLAND, Henri FARBOS, Hélène BOUCHER, Andrée DUPEYRON, Armand LOTTI, Maurice BOYAU et tant d'autres dont les noms sont sur de nombreuses plaques de rues landaises.

Je vous propose, très modestement de découvrir Jean NAVARRE, dont la tombe est au cimetière de Tartas.

Bernard BROQUA

Jean NAVARRE est né le 8 août 1895 à Jouy-sur-Morin dans le département de Seine-et-Marne. Il est le fils d'André NAVARRE et de Jeanne de COËSCON. La famille NAVARRE est originaire du Comminges et une branche s'installera à Tartas.

Son père est alors un des plus importants fabricants de papier.

Jean et son frère jumeau sont les aînés de onze enfants.

Enfant sage Jean ? Non ! Indiscipliné, fugueur : ne se cache-t-il pas dans le jardin, le grenier et même sur le toit du collège de Dax...

Ayant raté ses études de philo, il est placé dans une usine par son père... mais il ne supporte pas les horaires réguliers... Les jeunes d'aujourd'hui... comme



nous... n'ont rien inventé... Il entre alors dans une école de mécanique... et se fait renvoyer pour fugue ! Un sacré caractère... mais il peint des aquarelles ! Lesquelles sont très appréciées !

Très jeune, avec son frère jumeau Pierre, il s'intéresse à l'aviation. Enfin il se passionne pour quelque chose ! « Je n'avais pas cessé d'éprouver le désir de devenir pilote, malgré les calculs et autres formules ingrates qu'on cherchait à m'ingurgiter, je ne voulais pas faire de l'aviation en chambre. Il me fallait voler ».

En juin 1914 il entre comme élève pilote à l'école civile des frères CAUDRON au Crotoy dans la Somme... Peut-on imaginer que ce n'est pas grâce à ses références mais bien plus aux finances de son père ?

Hélas il n'a pas le temps de passer son brevet avant la déclaration de guerre du 2 août 1914.

Baroudeur, indiscipliné, mais bien dans sa tête, il parvient à se faire engager à Saint-Cyr-l'École en qualité de pilote... Il est de la classe 1915, donc trop jeune, malgré tout il prétend détenir son brevet de pilote depuis deux ans... Un sacré bluffeur !

Ce n'est pas fini ! À 19 ans il obtient le brevet militaire en septembre 1914, devenant ainsi le premier pilote militaire ne possédant pas le brevet civil... (Nécessaire à l'époque !).

De septembre à décembre 1914 il est affecté à l'escadrille MF8, près d'Amiens à Corbie (Somme), équipée d'avions Maurice Farman 7. Il est renvoyé pour indisciplinisme à Saint-Cyr-l'École en vue d'une nouvelle affectation. Peu après il se fait muter à la Division Morane-Saulnier à Villacoublay où il est formé sur Morane-Saulnier type L « Parasol ».

En 1915 il est affecté à l'escadrille de reconnaissance d'armée N° 12, qui devient l'escadrille de chasse MS 12, première escadrille de chasse créée. Elle est équipée de Morane-Saulnier type L « Parasol ».

Nommé sergent le 1<sup>er</sup> avril 1915, il est adjudant le 16 mai et un an plus tard, le 1<sup>er</sup> avril 1916 il a droit aux galons de sous-lieutenant.

En mai 1915 il est affecté en Artois pour renforcer l'aviation du secteur de Saint-Omer.

À la suite de sa troisième mission le 19 juillet 1915 il est décoré de la Légion d'Honneur.

Volontaire pour Verdun, il rejoint l'escadrille de Vadelaincourt le 24 février 1916. Sous le commandement du capitaine de SAINT SAUVEUR, il mène comme tous les pilotes de l'époque une vie plus qu'intense ! Son chef, qui comprend sa mentalité l'autorise à « coucher » (Façon de parler... !), en ville, à Bar-le-Duc,... à la condition qu'il continue ses exploits sur le front...

Mais jugeant son escadrille trop éloignée de la citadelle de Douaumont, il obtient l'autorisation de s'installer avec ses mécaniciens, près de Verdun. Bien que le terrain soit camouflé et qu'il y soit seul, il est malgré tout repéré par les Allemands. Il rejoint donc son escadrille qui se retrouve déplacée à Froidos le 22 avril.

NAVARRE réussit le « premier doublé » de la guerre le 26 février 1916 et le « premier quadruplé » le 26 avril au-dessus de Verdun.

Le 17 juin 1916 il remporte une dernière victoire mais ce jour-là il est grièvement blessé au cours d'une patrouille au-dessus de Grandpré (Ardennes). Il parvient cependant à se poser à Sainte-Menehould, où il est hospitalisé avant d'être transféré à Paris.

Il reprend du service le 31 janvier 1917 et revient au front au mois de mars.

Son frère jumeau Pierre est décédé le 15 novembre 1916.

Impétueux, blessé, meurtri par ce décès il mène une vie plus que tumultueuse et au mois d'avril il est arrêté par les gendarmes... Il a en effet renversé des agents de police avec sa voiture...

Il est donc conduit devant le Conseil de Guerre...

Il est jugé « irresponsable » et rapidement relâché...

Le rapport des médecins mentionne : « On peut affirmer qu'il n'aurait pas commis la faute dont il est actuellement inculpé s'il n'avait pas été dans cette phase nettement pathologique qui suivit sa blessure et sa commotion, et qui aggrava le choc moral causé par la mort de son frère ».

Si le rapport des médecins lui a été favorable, sans doute aussi ses états de service brillants ont joué en sa faveur.

N'oublions pas que nous sommes en guerre, tout prend donc une dimension autre que dans la vie courante. Les aviateurs bénéficient d'un prestige grandissant au fil de leurs exploits. Ils sont pour la plupart téméraires, bien conscients qu'au fil de leur mission ils peuvent périr. De fort caractère, soucieux de profiter de la vie, ils mènent une double vie : pilotes au service de la France le jour, bons vivants le soir... Passer en Conseil de Guerre n'était pas chose extraordinaire... Sans nul doute l'avis des médecins, la reconnaissance d'un surmenage certain et celle de ses exploits ont valu à notre pilote l'absolution, d'autant plus que la France avait bien besoin de pilotes confirmés et compétents, de là à pardonner quelques écarts... !

Libéré, il entre dans une maison de santé où il sera

soigné pendant plusieurs mois.

Des mois sans doute bien longs et bien difficiles pour un caractère aussi trempé. Ce n'est qu'en septembre 1918 qu'il peut reprendre l'entraînement.

Il est enfin prêt à repartir au front... mais l'armistice est signé.

Après la guerre il envisage de traverser l'Atlantique... sur un coucou de l'époque ! Hélas pour lui... ou heureusement, son projet n'est pas retenu.

Il voudrait également passer sous l'Arc de Triomphe... en avion bien sûr, le 14 juillet 1919 ! Certes cela aurait eu un cachet certain et aurait été un hommage aux aviateurs de l'époque.

Il est ensuite recruté comme chef pilote chez Morane-Saulnier et c'est lui qui présente les avions aux acheteurs potentiels.

Malheureusement il se tue le 10 juillet 1919 en se posant « hélice calée » comme il en a l'habitude : une technique de kamikaze qui empêche de reprendre de l'altitude au cas où...

Il faut bien reconnaître que les aviateurs ont de tout temps été très « spéciaux »... Des jeunes gens très compétents, bénéficiant d'une aura certaine notamment auprès des dames... et surtout un peu casse-cou... Un métier difficile, qui exige de nombreuses compétences, un risque de la vie certain, on peut comprendre sans nul doute cette soif de vivre « au maximum » ...

On peut aussi saluer chapeau bas, et les Montois le savent bien, combien ces pilotes sont capables de don d'eux-mêmes... au point de rester aux commandes de leur avion en détresse pour éviter une école...

On peut aussi se rappeler et c'est mon cas, d'autres exploits moins glorieux aux yeux de la hiérarchie mais techniquement impressionnants... C'était juste un peu avant le début des années 60... Mon papa, aviateur de la BA 118, alors que j'étais tout jeune, m'avait emmené passer la journée à la base... Les avions... les armes (il était responsable de l'armurerie...) le rêve ! Et ce jour-là j'ai vu un avion, ventre en l'air... pilote tête à l'envers... survoler la piste de tout son long... à 5 mètres du sol !!! Il paraît, m'a dit mon père quelques années plus tard, qu'il y a eu un long et très chaud entretien dans le bureau du commandant de base...

Les obsèques de Jean NAVARRE ont lieu le 12 juillet 1919, quelques jours avant son vingt-quatrième anniversaire...

Il repose au cimetière de Tartas avec son frère jumeau Pierre.

Nota : le père de Jean NAVARRE est ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufactures.

En 1924 il fonde avec Saint Gobain la Cellulose du Pin à Facture. Les papeteries Navarre achètent et modernisent 20 usines (Dont celle de Tartas).

Je tiens à remercier sincèrement monsieur André NAVARRE pour l'excellence de son site internet sur Jean NAVARRE qui m'a permis de réaliser cet article. Très modestement j'ai pu ainsi rendre hommage à un aviateur de la guerre de 14-18.

# Charte de la laïcité

Laïcité, un mot qui revient désormais souvent dans les discours officiels. J'ai même entendu parler de Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité. Cela me semble être un abus de langage, la laïcité étant comprise par définition et totalement dans notre devise.

Il existe une charte de la laïcité à l'école qui a été présentée par le ministre le 9 septembre 2013. Cette charte est fort justement accompagnée de documents pédagogiques.

À noter qu'elle existe également en langue des signes.

En préambule à ce texte, une circulaire de présentation de la Charte a été adressée aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école ; aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement privé sous contrat.

## La circulaire

La Charte a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans un langage accessible à tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République. Elle offre ainsi un support privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs, mission confiée à l'École par la Nation et réaffirmée dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.

Adaptée aux spécificités de la mission éducative de l'École, la Charte de la laïcité à l'École vise à réaffirmer l'importance de ce principe indissociable des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité exprimées par la devise de la République française. La laïcité souffre trop souvent de méconnaissance ou d'incompréhension. Ce texte permet d'en comprendre l'importance, comme garante à la fois des libertés individuelles et des valeurs communes d'une société qui dépasse et intègre ses différences pour construire ensemble son avenir. La laïcité doit être comprise comme une valeur positive d'émancipation et non pas comme une contrainte qui viendrait limiter les libertés individuelles. Elle n'est jamais dirigée contre des individus ou des religions, mais elle garantit l'égal traitement de tous les élèves et l'égalité de tous les citoyens. Elle est l'une des conditions essentielles du respect mutuel et de la fraternité. Ce texte s'attache aussi à montrer le rôle de

l'École dans la transmission du sens et des enjeux de la laïcité. La transmission de ce principe par l'École est indispensable pour permettre l'exercice de la citoyenneté et l'épanouissement de la personnalité de chacun, dans le respect de l'égalité des droits et des convictions, et dans la conscience commune d'une fraternité partagée autour des principes fondateurs de notre République.

Dans les écoles et les établissements d'enseignement du second degré publics, il est demandé de procéder à un affichage visible de la Charte de la laïcité à l'École. La transmission des valeurs et principes de la République requiert en outre, dans l'ensemble des établissements d'enseignement, un affichage visible de ses symboles - drapeau et devise notamment - ainsi que de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. La Charte de la laïcité à l'École prendra ainsi tout son sens, en cohérence avec l'article 3 de la loi du 8 juillet 2013, codifié à l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation, qu'il convient de mettre en œuvre en lien avec les collectivités territoriales.

Dans toutes les écoles et tous les établissements scolaires, ces dispositions doivent être accompagnées par une pédagogie de la laïcité et des autres principes et valeurs de la République, qui s'appuie notamment sur la Charte de la laïcité à l'École et qui permette à la communauté éducative de se les approprier.

## La Charte

### Charte de la laïcité à l'École

**La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République**

### La République est laïque

1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.
2. La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.
3. La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.
4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.
5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

## L'École est laïque

6. La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

12. Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15. Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

### Document d'accompagnement

Ce document très complet, trop long pour être reproduit in extenso dans ce bulletin, propose un commentaire de la phrase de préambule et de chacun des articles de la Charte de la laïcité à l'École. Il explicite le sens des principales notions et thématiques mobilisées dans la Charte. La Charte elle-même n'a pas de valeur normative

mais se fonde sur des textes législatifs et réglementaires. La notion de Charte doit être comprise ici au sens d'un écrit solennel à dimension déclarative et pédagogique.

## Réserve citoyenne de l'Éducation nationale

Texte officiel :

La réserve citoyenne de l'Éducation nationale a vu le jour le 12 mai 2015.

Elle offre à tous les citoyens la possibilité de s'engager bénévolement pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République à l'École, aux côtés des enseignants, ou dans le cadre d'activités périscolaires. Elle est une opportunité pour l'École de bénéficier de l'engagement des acteurs de la société civile.

Inscrite au cœur de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale vise à permettre à l'École de trouver parmi les forces vives de la société civile des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République.

Complémentaire des actions conduites par les associations partenaires de l'École, la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale constitue une forme d'engagement individuel bénévole : elle répond aux demandes nombreuses de citoyens désireux d'apporter leur concours à la transmission des valeurs de la République.

L'AMOPA en tant qu'association est au niveau national ambassadrice de la réserve citoyenne.

Lors de la dernière assemblée générale de section j'ai fait appel à des volontaires qui pourraient devenir réservistes.

Aujourd'hui encore je renouvelle cet appel.

Je suis certain que beaucoup parmi nous seraient de très bons réservistes. Preuve en est d'ailleurs que plusieurs interviennent à la demande des enseignants, depuis des années, bien avant la mise en place de la réserve officielle. De tout temps, les enseignants ont fait appel, dans des domaines variés à des personnes extérieures à l'Éducation.

Vous trouverez sur Internet tous les renseignements nécessaires pour déposer votre candidature.

Je souhaite vivement que notre section réponde positivement.

Bernard BROQUA

## Langue française

Bien sûr, cette rubrique est sérieuse... et la réforme de l'orthographe à l'ordre du jour... Alors une page ou deux sur la suppression de l'accent circonflexe et autres pitreries auraient pu compléter ce bulletin...

Je passe sur les imbroglios auxquels cette réforme va conduire... simple exemple : un jeune... s'agit-il d'un adolescent ou d'une période où on limite son alimentation ?

Compliquée la langue française, mais pleine de subtilités dont la plupart s'expliquent malgré tout. Parfois aussi, il faut le reconnaître, d'autres sont plus surprenantes.

Grâce à Internet je vous propose un petit florilège mais hélas je ne sais qui sont les découvreurs de ces complications et curiosités de notre belle langue.

Vous pleurez quand vous épluchez les oignons ? Non, parce que vous les pelez. Peler et éplucher sont certes synonymes mais avec une légère nuance : quand on épluche, on nettoie en enlevant les parties mauvaises, quand on pèle on enlève les parties inutiles.

On pèle une banane mais on épluche une pomme de terre. Alors ? Pèlerait-on les fruits et éplucherait-on les légumes ? Ce n'est pas si simple.

Je pèle les pommes, les poires et les scoubidoues mais j'épluche les marrons qui sont des fruits.

J'épluche la salade, mais si !

De toutes façons, si c'est trop compliqué pour vous, mangez des fraises et n'épluchez pas trop ce texte.

J'ai du mal à mettre un e à la fin du mot pygmée, surtout quand je parle de l'homme. Ce e lui donne un petit côté efféminé qui ne lui sied guère.

Pourtant, j'ai repéré une trentaine de cas similaires qui ne me posent pas de problèmes particuliers : lycée, apogée, périnée, musée, macchabée, trophée, colisée .

Quant à gynécée dont le e est plus que justifié dans le cas d'un appartement réservé aux femmes, on peut s'étonner de cette nouvelle incohérence : on dit un gynécée.

Je propose donc pour faire bonne mesure d'écrire dorénavant : une eunuque !

Certaines lettres doivent avoir l'impression de ne servir à rien. Prenez le **p**, il doit se demander ce qu'il fait dans baptême, dans drap, le **g** au milieu d'amygdale et de sangsue, le **d** à la fin de bond, de nid et nœud, le **c** d'escroc, de blanc ou de tabac : des mal lotis.

Le **z** est particulièrement découragé : « Que diriez-vous si comme moi vous étiez toujours en dernière position dans les conjugaisons ? Vous ronchonneriez, vous protesteriez même ! »

Réponse du **x** : « C'est bien fait, je lui ai pris sa place dans deuxième ! »

Vous habitez encore chez vos parents ? Mais où ? En ville ? Une métropole ? Une ville nouvelle ? Dans une agglomération ? En banlieue ? Dans une cité ? Un hameau ? Un bourg ? Un village ? Une bourgade ? Une commune ? Un lieu-dit ?

Bref, en France pas besoin d'avoir 2,5 grammes d'alcool dans le sang pour ne plus savoir où l'on habite. Et comme disait Pierre DAC : « Pour rentrer chez vous, une seule adresse : la vôtre ! »

Un jour triste, avec parapluie et sans soleil, n'est pas un triste jour surtout si on vient de gagner au loto.

Un pauvre homme, ô combien malheureux parce que sa femme, quoique sage-femme n'est pas forcément si sage, n'en est pas pour autant un homme pauvre ( surtout s'il vient de gagner au loto, lui aussi ). Mais il y a des chances pour qu'un homme brave ( croix de guerre 39-45 ) soit aussi un brave homme. Il aime les belles filles à l'image de sa belle-fille qui lui a donné de jolis petits-enfants qui adorent jouer au jardin avec des enfants petits. Son seul problème, c'est son gendre agriculteur toujours de bonne humeur mais ce gai laboureur, d'après certaines rumeurs glanées au Café du Commerce, serait aussi un laboureur gay !

On peut imaginer que dans quelques années un amateur d'opéra, après avoir écouté Carmen, ira sans doute regarder dans le dictionnaire ce qu'est une cigarière. Dieu ne fumera plus de havanes, comme chantait Serge GAINSBOURG, et Georges BRASSENS aura troqué sa pipe contre des patchs.

Disparus les débits de tabac, cendrier, porte-cigarette, nicotine, chique, pipe, briquet, fumoir, buraliste, allume-cigare, coupe-cigare, tabagie, fumée, bouffarde, clope, mégot, etc ....

Il nous restera la carotte des champs et non plus des villes, le caporal, et peut-être encore, mais allez savoir avec ces empêcheurs de fumer en rond, la blague .... à tabac.

Paix à leurs cendres !

Si nous ne sommes pas les champions du monde de la géographie, c'est peut-être parce que l'on devrait d'abord balayer devant notre porte.

Comment imaginer que les Guinguettois soient les habitants de Bourg-Madame, les Caladois les citoyens de Villefranche-sur-Saône, que Charleville-Mézières compte plus de 55 000 petits Carolomacériens et que les résidents de Château-Arnoux sont des Jarlandins ?

Les Barisiens ne sont pas les habitants enrhumés de la capitale mais ceux de Bar-le-Duc, les Lurons sont les heureux habitants de Lure, joyeux au même titre sans doute que ceux de Joué-l'Abbé ; j'aurais aimé vivre à Sainte-Adresse pour être Dionysienne, au Château-d'Oléron pour être Chapelaine, mais surtout pas à Poil, pour ne pas être poilue !

Inouï ! Qui ? Le tréma. Rendez-vous compte, voilà un diacritique (si ! si ! c'est son nom) qui n'en fait qu'à sa tête en jouant sur les nerfs de ceux qui se risquent à décliner des mots comme exigüité, contigüité et ambiguïté.

En fait, c'est très simple, on écrit au masculin ambigu, exigü, contigü, et au féminin ambiguë, exigüë et contigüë ....  
Je tenais simplement à mettre les trémas sur les e.

Il y a des piles qui s'usent parce que l'on s'en sert. Il en est de même pour quelques mots, si usés qu'ils rétrécissent. Nos ados ont trop ouvert le *frigo* pendant les *pubs* de la *télé* au lieu de travailler sur leurs *ordis* au retour des virées à *moto* en sortant des *restos*, des *discos*, voire des *cinés porno* au grand dam de leurs *profs* qui préféreraient les voir ouvrir leurs *dicos*.

Amateur peut signifier « connaisseur » tout comme « débutant ».

Apprendre peut signifier à la fois « acquérir des connaissances » ou « donner des connaissances à quelqu'un ».

Hôte désigne à la fois « celui qui invite » et « celui qui est invité ».

Louer peut signifier « donner à loyer » ou « prendre à loyer ».

Unisexe veut à la fois dire « où les sexes sont séparés » et « où les sexes ne sont pas séparés ».

D'autres mots sont concernés par ces contradictions tels les mots qui ont un sens obtenu par ironie : champion en est un exemple.

Lorsque l'on cherche dans un dictionnaire courant on trouve généralement que le mot le plus long en français est anticonstitutionnellement (25 lettres). Mais la langue évoluant toujours, il est en fait détrôné par d'autres mots de registres beaucoup plus spécialisés comme la médecine ou la biologie.

- électro-encéphalographiquement (29 lettres)
- glycosylphosphatidyléthanolamine (32 lettres)
- œsophago-gastro-duodéoscopie (27 lettres)
- hexakosioihexekontahexaphobe (28 lettres)
- hexakosioihexekontahexaphobie (29 lettres)
- hexakosioihexekontahexaphobique (31 lettres)
- interdépartementalisation (25 lettres)
- Mittelschaeffolsheimois (25 lettres), habitantes de Mittelschaeffolsheim (Bas-Rhin)
- myélosaccoradiculographie (25 lettres)
- myélosaccoradiculographique (27 lettres)
- Niederschaeffolsheimois (25 lettres), habitantes de Niederschaeffolsheim (Bas-Rhin)
- oligoasthénotéatospermie (25 lettres)
- pseudohypoparathyroïdisme (25 lettres)
- psychopharmacothérapeutique (27 lettres)

Savez-vous ce que c'est l'uchronie ?

Très honnêtement je viens de le découvrir...

Fort de remarques me conseillant de faire attention à ce que j'écris, je m'informe, je tente de me cultiver...

N'ayant pas fait mes humanités..., tout juste quelques études, un peu de latin, celui du catéchisme, quelques bribes de grec rencontrées au hasard des mathématiques, je ne pouvais en trouver la racine : du grec *ou*, non, et *khronos*, temps. (Khronos : cela je savais quand même... !)

Le Larousse donne pour définition : reconstruction fictive de l'histoire, relatant les faits tels qu'ils auraient pu se produire...

Ce mot barbare au premier abord désigne donc un temps imaginaire, une autre Histoire que celle que nous connaissons tout comme utopie désigne un lieu qui est nulle part, une conception imaginaire.

Notre passé est une somme infinie de faits, d'actes, d'événements, de gestes... mais qui sont susceptibles de n'avoir jamais existé. Si certains sont bien réels : la Guerre de 14-18, celle de 39-45, les camps de concentration... bien d'autres sont pudiquement classés dans la rubrique légende... D'autres encore sont des suppositions... l'origine de notre monde, la naissance de l'Homme, etc...

Et si on réécrivait l'Histoire ?... Une nouvelle version personnelle, soit à des fins purement romanesques, soit pour en tirer des conclusions utiles à notre connaissance commune.

On peut par exemple envisager l'invasion de l'Angleterre par les nazis... et alors ?

On peut aussi croire que Charlemagne a fait demi-tour pour sauver Roland... et alors ?

Bref, tout est envisageable et en fait la grande question qui se pose alors est : comment rattacher le passé au futur ?

Bien qu'il soit répertorié en littérature de jeunesse, j'ai lu le livre de Pierre BORDAGE : « Ceux qui sauront » (Éditions Flammarion). Sa trilogie uchronique se poursuit avec « Ceux qui rêvent » et « Ceux qui osent ».

Dans le commerce vous trouverez d'autres livres relevant de l'uchronie : votre libraire habituel saura vous conseiller.

Attention, la lecture et surtout l'analyse profonde ne sont pas faciles. Ces histoires revisitées sont souvent prégnantes, parfois complexes et ambiguës, il faut savoir faire la part des choses. Il ne s'agit pas de science-fiction qui est une vue de l'esprit de l'avenir, parfois très utopique mais aussi simplement en avance sur son temps. L'uchronie est une réécriture de l'Histoire, c'est un roman, mais aussi une façon de prévoir l'avenir en tenant compte du passé, réel ou qui aurait pu l'être...

## Sourires administratifs

Il m'arrive, comme vous sans nul doute, de sourire à la lecture de quelques formules administratives...

Je sais que le BAL contient parfois quelques coquilles...

Mais là j'ai craqué... Je reçois des invitations à participer dans notre département à des cérémonies officielles où je représente l'AMOPA...

C'est ainsi que tous les ans je peux lire le même courrier relatif à la « commémoration du cessé le feu... »

La première année je n'ai rien dit... La deuxième j'ai quelque peu suffoqué... la troisième, gentiment, vous me connaissez... j'ai pris le téléphone !

La dame, secrétaire de mairie n'a pas apprécié... Je me demande bien pourquoi ! Je vous assure j'ai été gentil ! Je lui ai, par la même occasion et pour le même prix, signalé les autres fautes de son courrier... C'était dans les Landes... Mais je pense, hélas, que c'est la même chose partout en France...

Alors, il faut bien sourire malgré tout ! Je vous donne un petit guide pour décoder les courriers administratifs...

**Si vous lisez :**

**Comprenez :**

Me référant à votre lettre du...

À celle-là ou à une autre... il faut bien que je commence par quelque chose...

Urgent !

J'aurais dû y penser plus tôt, mais maintenant c'est vous qui êtes en retard...

Transmis pour examen et proposition.

Je n'ai rien compris à votre question, faites-moi un autre courrier qui sera vu et transmis...

Transmis pour information.

Franchement on s'en moque...

Transmis pour exécution.

(Vous saisissez les nuances...) Même chose que précédemment...

Votre problème est en cours d'examen.

Nous recherchons activement votre dossier...

Votre question fait l'objet d'un examen attentif.

Votre dossier est définitivement égaré...

Nous sommes d'accord avec vous sur les grandes lignes.

Nous ne pouvons accepter aucune suggestion de votre part...

Nous abordons votre problème sans idées préconçues.

Nous ignorons totalement votre problème...

Ainsi que vous le savez...

Vous ne le savez sans doute pas, mais vous n'osez pas le dire...

Il y a lieu de vous rappeler...

Je ne vous l'ai jamais dit mais je me couvre...

Il est rappelé que...

Si je ne vous l'ai pas dit, je me répète... !

Je n'ignore rien de vos difficultés.

Et alors ? Allez vous faire voir...

En temps opportun.

Aux calendes grecques (et encore !)

Tous les ordres donnés par mon prédécesseur restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Le temps de savoir quels étaient ces ordres et je vous promets de les bouleverser...

Selon une opinion qui commence à poindre.

Celle de deux de mes collègues...

Selon une opinion généralement admise.

Par trois de mes collègues...

*Je vous laisse le soin de compléter en fonction de vos expériences...*



# Typographie

L'orthographe, c'est important, faut-il la simplifier... pourquoi pas à la condition de ne pas dénaturer sans doute l'origine de nos mots et de ne pas faire n'importe quoi...

Orthographe oui, mais la typographie aussi est importante.

Sauf erreur de ma part, elle n'est jamais enseignée, ce qui est fort dommage, mais il est vrai qu'avant l'usage de l'informatique, l'écriture manuelle pouvait masquer bien des erreurs... Il n'était pas facile de savoir s'il y avait un espace entre le mot et la virgule et un espace entre le mot et les deux points... Sur un document imprimé, désormais cela se voit...

Les lettres majuscules : accentuées ou pas ? J'ai entendu un IA-IPR de lettres prétendre, affirmer haut et fort que les lettres majuscules ne sont pas accentuées...

Erreur, j'ai déjà abordé ce problème dans une précédente rubrique. Les écrits anciens, nous pouvons en lire quelques-uns sur Internet, comprenaient les majuscules accentuées. L'apparition des machines à écrire, les premières étant anglaises ou américaines, a quelque peu jeté la confusion puisque ces deux langues n'utilisent pas d'accent. Mais à la même époque, souvenez-vous, les normographes que l'on utilisait normalement avec une plume spéciale, calibrée et dite à réservoir, permettaient parfaitement de tracer des lettres majuscules accentuées. Les livres de dessin industriel présentaient la norme relative à l'écriture, cette norme, française, faisait mention des lettres majuscules accentuées.

J'ai entendu parler avec un plaisir certain de la prochaine apparition de claviers d'ordinateurs dotés de touches permettant l'insertion directe et facile dans un texte des majuscules accentuées. Tant mieux ! Cela permettra l'usage d'une orthographe correcte en évitant bien des erreurs de compréhension : UN POLICIER TUE ou UN POLICIER TUÉ... Cela permettra aussi une frappe plus facile : plus besoin de faire appel à la table des caractères ou l'usage de codes : alt 192 par exemple pour obtenir Å.

L'usage du trait d'union... Pas facile ! Attention, il ne faut pas confondre le trait d'union avec le signe moins, même si graphiquement il s'agit du même signe. Je laisse aujourd'hui de côté les tirets quadratin et demi-quadratin...

Le trait d'union a pour usage principal d'unir les parties d'un même mot : *vis-à-vis*, par exemple.

Il sert également à marquer la liaison entre certains mots : *partirez-vous ?*, par exemple.

On emploie également le trait d'union pour effectuer une césure : lorsqu'il n'y a pas de place en fin de ligne pour le mot entier, on coupe alors le mot en deux, première partie en bout de ligne avec le trait d'union, début de ligne suivante on place alors la fin du mot. Il existe d'ailleurs des règles de césure : ne pas écrire *é-picurien* mais *épi-curien*.

Conseil : éviter les césures toujours désagréables dans un texte, ce bulletin n'en contient pas ! L'informatique permet de les éviter en jouant sur l'espace entre les lettres ou les mots dans un paragraphe ou une ligne. Dans le

premier cas on utilise l'interlettrage, dans le deuxième il suffit de justifier son texte. ( Suivant les logiciels de traitement de texte n'oubliez pas de supprimer la césure automatique ).

Quand utiliser le trait d'union ? Ce n'est pas si simple que cela.

Exemple :

- *cela peut être la vérité*, *peut être* est ici le groupe verbal,

- *c'est peut-être la vérité*, ici il s'agit d'un adverbe.

En général le trait d'union sert à marquer un lien étroit entre deux termes qui constituent alors un seul mot dit composé :

- *une longue-vue*, *un tire-bouchons*.

La rectification orthographique, admise celle-là par l'Académie française indique que tous les numéraux composés sont unis par un trait d'union :

- *quatre-cent-vingt-six*, par exemple.

On utilise le trait d'union entre le verbe et le pronom mais seulement lorsque le pronom est après le verbe :

- *dis-moi*, *que dis-tu ?*

Mais on ne l'utilise pas quand le pronom se rapporte à un infinitif placé après l'impératif :

- *viens me le dire*.

Attention : ne pas confondre le pronom *te* suivi de *en*, *souviens-t'en* (on utilise l'apostrophe), avec le *t* placé de manière euphonique de *m'aime-t-il ?*

Toute deuxième personne de l'impératif qui n'a pas de *s* final prend un trait d'union : *vas-y*, *va-t-en*, devant *y* et *en* à condition de placer un *s* ou un *t*.

On utilise également le trait d'union entre les pronoms et l'adjectif : *moi-même*.

On lie également par un trait d'union dès le moment où on utilise une particule *ci*, *là*, *ça*, *da*, avant ou après le mot : *ceux-ci*, *ce livre-là*, *oui-da*, *ci-contre*.

Le trait d'union se met toujours entre les parties d'un nom propre ( *Mont-de-Marsan* ) sauf ceux qui commencent par le ou la ou saint ( *Saint Michel* ), mais la règle est ambiguë... et soumise à divers usages.

Le trait d'union est à placer dans les noms composés librement formés ( néologisme ou créations stylistiques ) : *train-train*, *porte-drapeau*.

Pour les mots composés, on met un trait d'union pour éviter la répétition de deux voyelles identiques ou dont la lecture prêterait à confusion : *auto-induction*, *bio-organique*.

Le bon usage veut également que l'on utilise le trait d'union pour les mots d'origine étrangère : *turn-over*. Mais la réforme de l'orthographe propose de le supprimer : *weekend*.

Bon courage !

B. BROQUA

## L'ami anglais...

### La France - vue très personnelle de l'autre côté de la Manche

François KERSAUDY, professeur d'histoire à la Sorbonne et écrivain qui mérite pleinement sa célébrité internationale, choisit comme sous-titre de son superbe livre sur de GAULLE et CHURCHILL, *La mésentente cordiale*.

Moi, anglophone, Anglais de souche, francophile jusqu'au bout des ongles, suis convaincu qu'il a raison, du moins de temps à autre.

On sait que ce rapport ambigu date de longtemps, de même avant le règne du Roi Soleil, au XVI<sup>e</sup> siècle, époque choisie pour début de ses recherches par Robert TOMBS, Professor of History à l'Université de Cambridge pour son pavé monumental (pas loin de 800 pages à la fois agréables à lire et fascinantes) : *That Sweet Enemy : Britain and France, The History of a Love - Hate Relationship*. [Ce doux ennemi, la Grande Bretagne et la France, l'Histoire d'un Rapport Amour - Haine]

Chercheur et écrivain connu sur le plan international, le Professor a eu l'idée géniale d'ouvrir ses pages à sa femme française également diplômée, Professor of History à l'Université de Londres. Comme elle n'exprime pas toujours le même point de vue que lui sur les faits du passé comme sur leur interprétation, cela donne un piment unique à la relation des événements historiques. Pour les Anglais et les Français, même pour ceux qui s'entendent bien en général, notre histoire, notre Culture (C majuscule) nous poussent vers des conclusions assez souvent différentes et même vers de réels conflits. Vous pensez sans doute que c'est tout à fait évident, mais on a l'habitude de se montrer surpris lorsque ça arrive.

Je me souviens bien de la première fois que je me suis rendu compte que tout dépend d'où on se trouve, de quel côté de la Manche.

J'étais de visite en France pour la première fois, peu après la guerre de 39 à l'âge de 16 ans. On venait de fêter l'anniversaire de mon hôtesse ; nous avons bien mangé et bu et commençons à échanger des expériences de la guerre.

Un des invités a mentionné Dunkerque. Pour moi des souvenirs de tant d'héroïsme pour rapatrier plus de 330 000 hommes des forces britanniques, la BEF (et d'ailleurs 30 000 soldats français). En revanche, pour lui, l'armée française avait été laissée en plan. Heureusement (selon lui), c'était grâce à de GAULLE et aux Français, plutôt que grâce aux Anglais, qu'on avait finalement remporté la victoire en 45. J'ai eu l'audace d'adolescent pour dire qu'en fait c'était, à mon avis, grâce à ni l'un, ni l'autre mais plutôt grâce aux Américains comme en 1918...

Notre hôtesse a changé rapidement de sujet, mais j'avais déjà appris quelque chose de primordial.

Même si Hastings, Azincourt et Waterloo sont loin derrière nous, un champ de bataille potentiel est toujours là, là où le français et l'anglais (initiales minuscules, c'est-à-dire les langues) se disputent. Plus précisément, pour les Anglais il n'y a plus de bataille. L'anglais est depuis la colonisation, la naissance de la Grande-Bretagne, une langue vraiment universelle... Et pourtant, au XVIII<sup>e</sup> le français était la langue préférée de la haute société, de la diplomatie. Mais au début du XIX<sup>e</sup> le français se voyait moins important dans un

monde où la France avait perdu son rôle clef face à la croissance de l'influence des pays anglophones, surtout l'Amérique du Nord. Et au XX<sup>e</sup> l'arrivée d'un Internet anglophone a sonné le glas.

Malheureusement, comme CHURCHILL, de GAULLE tenait à la Grandeur de son pays basée sur les pays rendus francophones par la colonisation et il craignait la diminution de la langue française et de son influence sur tous les continents. Tous les Présidents qui ont suivi de GAULLE ont parlé de la *Francophonie* et lutté contre l'influence de la langue anglaise, contre les Anglais. Mais c'est une bataille à la fois gagnée et perdue pour la France. Le français ne sera jamais une langue universelle mais va continuer comme la langue des Français, sauvegardée pour toujours heureusement dans la littérature (concurrencée seulement par la littérature anglaise !), par les enregistrements et autres... (Il faut ajouter entre parenthèses que Jacques ATTALI a sûrement tort lorsqu'il insiste que le français pourrait être la *lingua franca* de l'UE).

Il y a quand même une bataille qui vient de commencer, mais pas entre le français et l'anglais. Nous avons un nouvel « ennemi » cette fois en commun. Je parle du phénomène qui a commencé à « menacer » nos deux langages écrits, le langage SMS, qui persistera, Brexit ou non.

Pour terminer sur un ton plus optimiste, parlons sport. Certes il y a une rivalité intense aux matches de foot et de rugby, par exemple, mais on sent un respect pour les opposants des deux côtés, une vraie *entente cordiale*. On a eu la preuve récemment lors du match entre les Bleus et le Quinze de la Rose, pas sur le terrain bien sûr, mais avant et après le match. Je l'ai regardé à la télé française (par satellite). Joueurs et commentateurs français ont tous félicité chaudement l'équipe anglaise qui à leur avis avait bien mérité le championnat, le Grand Chelem. Moi, j'en étais moins convaincu, nous ne montrons que rarement les qualités traditionnelles du jeu français : l'élan, l'élégance, l'excitation que ça donne. Pour moi, gagner ce n'est pas tout.

Oui, la France et l'Angleterre sont en couple depuis bien longtemps, à la suite de tellement de mariages forcés, avouons-le. Mais que notre amitié continue.

Vive nos différences ! Vive l'Entente Cordiale !

Brian PALMER  
Webmaster AMOPA Royaume-Uni  
([www.amopagb.org](http://www.amopagb.org))

Merci cher Brian pour ton amitié, nos échanges téléphoniques toujours très culturels.

Un grand bravo pour le site Internet de la section du Royaume-Uni que tu gères parfaitement. Il est très bien fait et contient beaucoup de choses à découvrir pour nous autres Français. J'invite les Landais à le visiter.

Je rappelle que tu es l'auteur d'un livre : « Arbitres de foot ? Vous blaguez ! ». Un livre dont je conseille vivement la lecture à tous et notamment à ceux dont le moral n'est pas très bon ! Ce sera une bonne action, puisque tu laisses tous les bénéfices de la vente de ton ouvrage à une œuvre de bienfaisance.

Voir également le site [www.readingrefs.org.uk](http://www.readingrefs.org.uk) dont tu es le créateur.

Merci Brian !  
Bernard BROQUA

## L'agenda de la section

Lundi 11 janvier	Réunion président-trésorier : situation financière pour AMOPA nationale
Mercredi 13 janvier	Cérémonie des vœux à la préfecture
Lundi 25 janvier	Rencontre président-madame DUPRAT au Crédit Agricole, Mas d'Aire (BAL)
Jeudi 28 janvier	Vérification des comptes : mesdames DUPONT et DUPOUY avec monsieur RÉMONT
	Rencontre président-madame DUPRAT au Crédit Agricole, Mas d'Aire (BAL)
Vendredi 29 janvier	Rencontre proviseur Gaston Crampe-président
Lundi 1 <sup>er</sup> février	Réunion président-trésorier
Jeudi 11 février	Assemblée générale
Mercredi 2 mars	Cérémonie de remises des médailles
Lundi 7 mars	Réunion président - trésorier
Samedi 19 mars	Commémoration du cessez-le-feu Guerre d'Algérie - 11 h Mont de Marsan - 18 h Aire sur l'Adour
Dimanche 24 avril	Journée nationale de la déportation.

## Sortie à GUERNICA

Lors de la dernière assemblée générale, j'ai présenté les variations possibles de coût de la sortie à Guernica en fonction du nombre de participants.

J'ai souhaité que chacun fasse l'effort de participer bien sûr, mais aussi d'inviter amopaliens, parents, amis.

Appel bien reçu par un gentil couple habitué de nos sorties : ils ont recruté 14 connaissances...

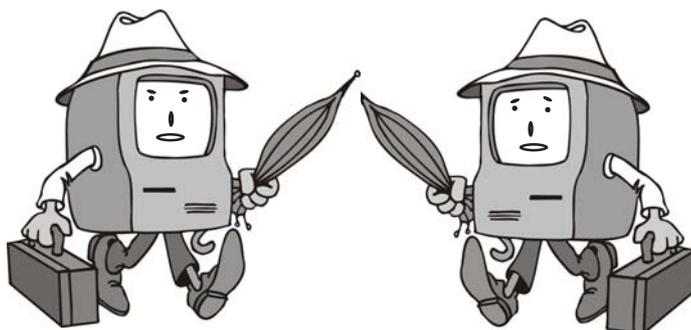
Un grand bravo à eux deux et j'espère que chacun aura à cœur de suivre le mouvement...

Nous sommes pour le moment 18 inscrits...  
22 de plus et nous aurons le meilleur prix pour cette journée.

Je compte sur chacun d'entre vous !

Détail de la journée et bulletin d'inscription en pièces jointes à ce BAL.

## Informatique et Internet



Je donne dans cette rubrique, régulièrement les adresses de sites relatifs aux articles de ce bulletin.

Il ne s'agit que d'une sélection rapide et je vous invite, mais vous le faites très certainement, à taper dans votre moteur de recherche les mots clés...

Sur la Charte de la laïcité à l'école : tapez donc charte laïcité école, et vous aurez l'ensemble des sites plus ou moins intéressants qui traitent de ce sujet.

Charte de la laïcité avec les documents pédagogiques :  
<http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

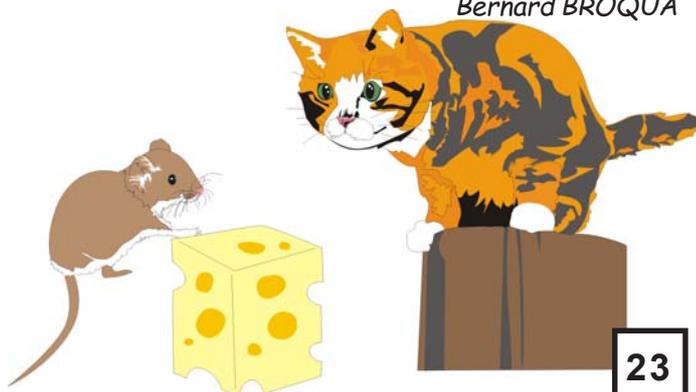
La réserve citoyenne de l'Éducation nationale : vous trouverez plusieurs sites, ne pas omettre bien sûr celui de notre ministère de tutelle.

Le trait d'union :  
[http://grammaire.reverso.net/5\\_3\\_01\\_trait\\_dunion.shtml](http://grammaire.reverso.net/5_3_01_trait_dunion.shtml)  
<http://www.espacefrancais.com/lemploi-du-trait-dunion/>  
<http://www.etudes-litteraires.com/grammaire/trait-union.php>

Jean NAVARRE :  
<http://www.navarre-jean.com/index.html>  
ainsi que celui consacré à Pierre NAVARRE, frère jumeau :  
<http://www.navarre-jean.com/pierre.htm>

Guernica :  
Wikipedia consacre plusieurs pages à Guernica.  
Vous trouverez sur Internet plusieurs sites dédiés à l'histoire, au massacre du 26 avril 1937, mais aussi à l'œuvre de PICASSO. Il y a une grande richesse de sites à consulter.

Bernard BROQUA



En ce début de printemps, vous me permettrez d'offrir à tous nos amis et amis qui sont, pour une raison ou une autre, dans la souffrance, ces deux poèmes. Que ces beaux jours promis soient pour vous tous une source de jouvence ! Je souhaite vivement que notre section soit à l'écoute des uns et des autres ! Servir et partager, c'est notre devise que je rappelle bien souvent...

Oui servons nos amis, aidons-les, physiquement, moralement, et partageons avec eux la joie de vivre, d'espérer ! Un sourire parfois... un simple coup de fil... cela peut faire tant de bien... Prenons le temps de penser à l'autre !

## Printemps

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !  
Voici le printemps ! Mars, avril au doux sourire,  
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !  
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,  
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;  
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;  
Il semble que tout rit, et que les arbres verts  
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.  
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;  
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,  
À travers l'ombre immense et sous le ciel béni,  
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

*Victor HUGO,  
Toute la lyre*

## L'espérance

J'ai ancré l'espérance  
Aux racines de la vie

Face aux ténèbres  
J'ai dressé des clartés  
Planté des flambeaux  
À la lisière des nuits

Des clartés qui persistent  
Des flambeaux qui se glissent  
Entre ombres et barbaries

Des clartés qui renaissent  
Des flambeaux qui se dressent  
Sans jamais déperir

J'enracine l'espérance  
Dans le terreau du cœur  
J'adopte toute l'espérance  
En son esprit frondeur.

*Andrée CHEDID*

## L'ignorance

Que sait-on du coup de fil que l'on n'a pas donné ?  
Que sait-on du bien que cela aurait fait ?  
La personne négligée se sent comme oubliée  
Se sent comme moins que rien dans le cœur de l'aimé.

Que sait-on du sourire que l'on n'a pas donné ?  
Que sait-on du bien que cela aurait fait ?  
Celui qui l'espérait au plus profond de lui  
Resseut l'abandon de l'amour qui s'enfuit.

Que sait-on de la main que l'on n'a pas donnée ?  
Que sait-on du bien que cela aurait fait ?  
La chaleur du geste, le soutien nécessaire  
Va devenir manque et entrer dans la chair.

Que sait-on de l'amour que l'on n'a pas donné ?  
Que sait-on du bien que cela aurait fait ?  
À celui qui reçoit, à celui qui attend  
Et qui guette chaque jour déjà depuis longtemps.

Que sait-on de ce pain que l'on n'a pas donné ?  
Que sait-on du bien que cela aurait fait ?  
À l'enfant qui a faim qui réclame au matin  
Un peu de nourriture pour vivre au quotidien.

Que sait-on du regard que l'on n'a pas donné ?  
Que sait-on du bien que cela aurait fait ?  
Oui regarder ailleurs est beaucoup plus facile  
Que fixer ses yeux sur ces êtres en péril.

Appeler, sourire, tendre la main, aimer, donner,  
regarder  
Font partie de la vie, et s'en priver revient à s'isoler.  
L'autre mérite d'être vu, mérite d'être apprécié  
Et il faut peu de choses pour pouvoir vivre en paix.

*Jacques DUPONT le 2 mars 2015*

**BAL : bulletin des amopaliens landais.**

Directeur de la publication : Bernard BROQUA, président AMOPA section des Landes.  
Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs  
et n'engagent en aucun cas l'AMOPA.

Ne pas jeter sur la voie publique.